



CHRISTELLE GOMEZ

AVOCAT EN DROIT DES SOCIÉTÉS
CABINET FIDUCIAL LEGAL BY LAMY • LYON 3^e

QUELLE CONSÉQUENCE POUR UN OUBLI D'INSCRIPTION DE MODIFICATION DE STRUCTURE AU RCS

Cette question se pose pour l'exercice d'une activité sous forme de société. Tout d'abord, il faut savoir que tout acte ou toute décision ne donne pas forcément lieu à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS). Seules doivent être l'objet d'une telle inscription les modifications des mentions prescrites lors de l'immatriculation : modification de l'objet, du capital, de la dénomination sociale, du changement de dirigeant, transfert du siège social, etc. Toute demande de modification doit être déposée dans le délai d'un mois à compter de la date du fait ou de l'acte. À défaut la modification intervenue ne sera pas reconnue par les tiers (administrations, locataires, banques...) jusqu'à la régularisation de l'inscription modificative. Il faut ajouter que le juge commis de la surveillance du RCS peut, soit d'office, soit à la demande du ministère public ou de toute personne justifiant y avoir intérêt (un associé ou un actionnaire), ordonner aux représentants légaux de la société, le cas échéant sous astreinte, de faire inscrire les modifications au RCS. Si le dirigeant n'obtempère pas, alors qu'une ordonnance du juge lui a enjoint de régulariser les formalités dans les 15 jours, il peut avoir une amende de 3750 €.



FLORIAN DA SILVA

AVOCAT EN DROIT SOCIAL
CABINET BARTHÉLÉMY AVOCATS • LYON 3^e

QUID DE L'ACQUISITION DES CONGÉS PAYÉS PENDANT UN ARRÊT MALADIE?

Il existe une contradiction entre le droit français et le droit européen sur cette question. En droit français, le Code du travail prévoit, en cas d'arrêt maladie, que sont considérées comme période de travail effectif, seulement les périodes pendant lesquelles l'exécution du contrat de travail est suspendue pour cause d'accident du travail ou de maladie professionnelle, dans la limite d'une durée ininterrompue d'un an. Aucune règle légale ne prévoit l'acquisition de congés payés pendant un arrêt pour maladie simple. Mais selon une directive européenne de 2003, les États membres doivent

prendre les mesures nécessaires pour que tout travailleur bénéficie d'un congé annuel d'au moins quatre semaines. Selon la Cour de Justice de l'Union Européenne, ce congé minimal de quatre semaines est dû indépendamment de toute absence. Si le droit européen est plus favorable, il n'est pas directement applicable puisque les directives supposent une transposition en droit interne par une loi nationale, ce qui n'a jamais été le cas... Dès lors, en cas de maladie simple un salarié n'acquiert pas de jours de congés payés, sauf disposition plus favorable issue notamment d'une convention collective.

Le coin
de la
famille



CLAIRE STRULOVICI • AVOCATE EN DROIT DE LA FAMILLE • CABINET STRULOVICI • LYON 3^e

Qu'est-ce que la séparation de corps ?

La séparation de corps ne doit être confondue ni avec la séparation de biens, qui est un régime matrimonial qui peut être choisi par les époux au moment du mariage, ni avec la séparation de fait, qui se caractérise simplement par l'absence de vie commune entre les époux. La séparation de corps permet aux époux de vivre séparément tout en restant mariés. Cette procédure intéresse particulièrement les personnes qui, pour des convictions personnelles ou religieuses, ne souhaitent pas s'engager dans une procédure de divorce mais désirent cependant mettre fin à une vie commune devenue difficile. La procédure de séparation de corps est la même que celle du divorce sauf en cas de séparation de corps par consentement mutuel. En effet,

la nouvelle procédure sans juge n'est pas applicable à la procédure de séparation de corps pour laquelle il faut continuer de saisir le Juge aux Affaires Familiales. L'avocat est dans tous les cas obligatoire. À la différence du divorce, les obligations nées du mariage subsistent. Ainsi les époux conservent un devoir de fidélité, de secours et d'assistance. Le devoir de secours donne généralement lieu au versement d'une pension alimentaire. La séparation de corps entraîne toujours la séparation des biens. La séparation de corps cesse si les époux reprennent la vie commune, ou en cas de divorce. Ainsi, au bout de deux ans après le jugement de séparation de corps, le divorce sera automatiquement prononcé s'il est demandé par l'un des époux.